

### Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

- des maîtres
- de cycle ...
- d'école

**Date :** mardi 28 mars 2024

**Lieu :** pôle scolaire de Juniville

**Secrétaires de séance :** Mme Gallois, Mme Roëland

#### **Personnes présentes :**

\_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Monnet, Mme Mathieu, Mme Sauvage, Mme Nivelles, Mme Goyon , Mme Gallois, Mme David, Mme Jesson, Mme Devillers, Mme Galhaut, Mme Fiquémont

\_représentants des parents d'élèves : Mme Godon , Mme Miloche, Mme Palloteau, Mme De Palo, , Mme Roëland, Mme Debeusscher, Mme Guillet , Mme Gaudin, Mme Jacquet, M. Viguié.

\_représentant de la CCPR : M. Étique et M. Averly

\_maires du secteur de recrutement du pôle scolaire : M. Cogniard ( maire de Juniville), Mme Leguay ( maire de la Neuville en Tourne à Fuy ), M. Charbeaux , (maire de Bignicourt), Mme Cuif

\_DDEN : M. Voirin

**Absent(e)s :** RASED : Mme Andretto ( enseignante spécialisée du RASED), Mme Mourant ( psychologue EN), M. Ponsin( maire d'Aussonce)

**Excusé(e)s :** M. Blaineu ( inspecteur de l'Education nationale ), Mme Da Silva, Mme Veron, Mme Hourlier et Mlle Thiebault ( ATSEM), Mme Lombart, Mme Allart, (représentantes des parents d'élèves ) , Mme Mathieu ( congé maternité)

Ordre du jour	Éléments de réflexion (débat, outils construits, décisions prises,...)
	Parmi les représentants des parents d'élèves, Mme Roëland accepte de prendre le secrétariat.

<p>1. Exercices PPMS attentat- intrusion et risques majeurs et exercice incendie</p>	<p>Le jeudi 16 novembre, un exercice PPMS attentat- intrusion a été réalisé avec pour scénario l'intrusion dans l'établissement d'une personne armée et malveillante avec une différence notable cette année par rapport aux années précédentes en réalisant cet exercice un temps de récréation pour les classes du CP jusqu'au CM2 . Les élèves de PS au GS ont également participé à cet exercice mais sur un temps de classe. Pour gagner en rapidité de confinement, les classes ne sont pas forcément retournées dans leur classe respective. La mise à l'abri a pris moins d'une minute mais de nombreux élèves sont passés dans un sens et d'autres dans l'autre sens en fonction de leur classe de repli . Par ailleurs, le signal sonore amplifié par un mégaphone a été inaudible en totalité pour 2 classes ( qui étaient les plus proches mais avec des élèves de maternelle et en activité en classes) et partiellement audible pour les 9 autres en raison du bruit occasionné par les élèves dans la cour de récréation . Le signal sonore est donc non efficient malgré l'ajout du mégaphone cette année scolaire. Un deuxième exercice incendie va être réalisé le vendredi 5 avril à 16h. Pour la sortie de secours de Mme Devillers, une rampe a été créée durant les vacances de février- mars. Un exercice PPMS sur la thématique de l'inondation sera réalisé le jeudi 11 avril à 9h 10. Les familles en auront connaissance via le site de l'école.</p>
<p>2. Climat scolaire</p>	<p>Au retour des vacances d'automne 2023, les élèves de CM ont répondu au questionnaire relatif au harcèlement scolaire pour identifier des situations qui pourraient exister au sein des classes du pôle scolaire. Bilan : aucun élève n'a été repéré comme étant harcelé à l'école . Toutefois, 2 situations d'élèves se sentant injustement harcelés ont pu être identifiées et un dialogue a été mené pour apprendre à distinguer fait avéré et ressenti. En raison de l'évaluation d'école, l'ensemble des élèves de CM a été questionné au sujet de sa vie dans l'école, dans la classe . Les mots qui sont revenus majoritairement sont : copain/ copine, respect, plaisir, apprendre, progresser. A 85%, les élèves sont contents de la cour, des salles de classes, de la propreté de l'école. A 81%, Ils se sentent en confiance avec les élèves de leur classe ainsi qu'avec les adultes du pôle scolaire. 79 % des élèves déclarent se sentir bien à l'école. 31% des élèves indiquent avoir été au moins une fois moqué à l'école, insulté ou violenté. 85% des élèves savent vers qui s'adresser pour obtenir de l'aide( difficultés scolaires ou problèmes relationnels). Au travers d'un libre échange, les élèves ont apprécié la construction d'un garage à vélo et d'un terrain dans la seconde cour, la liaison école – collège par le biais du cross, l'accueil des nouveaux élèves. Ils regrettent qu'il n'y ait plus d'activités pendant midi ou peu et pour un petit groupe d'élèves. Ils souhaiteraient que les classes qui arrivent en dernier à la cantine puissent encore avoir le choix. Ils voudraient que les gouttières ne fuient plus et qu'il n'y ait pas qu'un seul toilette filles près de la cantine.</p>
<p>3. Les résultats des évaluations nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite aux évaluations nationales de début d'année scolaire en CP, CE1 et CM1, voici les constats faits et les axes de travail retenus par l'équipe enseignante:</li> </ul>

**Repérage des points faibles**  
(cf. Compétences ciblées des évaluations nationales)

<p align="center">Compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue</p> <p><b>CP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître des lettres.</li> </ul> <p><b>CE1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lire à voix haute des mots.</li> <li>Lire à voix haute un texte.</li> </ul> <p><b>CM1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lire à haute voix un texte.</li> <li>Savoir trouver des synonymes.</li> <li>Reconnaître les principaux constituants de la phrase.</li> <li>Identifier les relations sujet- verbe.</li> <li>Ecrire des mots sous la dictée.</li> </ul>	<p align="center">Compétences dans le domaine des mathématiques</p> <p><b>CP</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résoudre des problèmes.</li> <li>Comparer des nombres.</li> <li>Placer des nombres sur une ligne graduée.</li> </ul> <p><b>CE1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.</li> <li>Placer un nombre sur une ligne graduée.</li> <li>Additionner et soustraire.</li> </ul> <p><b>CM1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mémoriser des procédures (calcul mental)..</li> <li>Mémoriser des faits numériques (tables de multiplication)</li> <li>Résoudre des problèmes.</li> </ul>
---	--

**Analyse des résultats de cette année au regard des orientations pédagogiques mises en œuvre l'année précédente :**

**Réponses à moyen et long termes de l'école**

<p align="center">Domaine(s) à cibler dans le domaine de la maîtrise de la langue</p> <p>En CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la reconnaissance des lettres dans les différentes écritures</li> </ul> <p>En CE1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la fluence</li> <li>la correspondance graphie- phonie</li> </ul> <p>En CM1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la fluence</li> </ul>	<p align="center">Domaine(s) à cibler dans le domaine des mathématiques</p> <p>En CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la numération</li> <li>la résolution de problèmes</li> </ul> <p>En CE1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la résolution de problèmes</li> </ul> <p>En CM1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la mémorisation des tables d'addition et de multiplication</li> <li>la résolution de problèmes</li> </ul>
--	--

- la grammaire ( constituants de la phrase, relations sujet-verbe= terminaisons de conjugaison)
- l'orthographe

Les évaluations de mi – CP ont eu lieu du 15 janvier au 26 janvier : Les résultats en français sont très bons à l'exception de l'exercice sur les phrases lues dû aux évaluations qui arrivent trop tôt après le retour des vacances de Noël. Concernant les mathématiques, les compétences les moins réussies sont la résolution de problèmes ( 13 ont réussi sur 20), la comparaison des nombres ( 14 ont réussi sur 20) et la soustraction ( 14 ont réussi sur 20) .

Il y a moins d'engagement dans le travail de façon volontaire de la part des élèves, moins de curiosité et de goût de l'effort. Il y a aussi un échec en raison du manque de temps, les exercices étant chronométrés. Les résultats ne seraient pas les mêmes si les évaluations étaient réalisées plutôt en fin de GS qu'en CP.

#### 4. Renouvellement des organisations pédagogiques

En raison d'une circulaire envoyée le 25 mars par mail relative à l'organisation du temps scolaire des écoles publiques des Ardennes , ce point est donc ajouté à l'ordre du jour préalablement fixé car il relève des attributions du conseil d'école . Actuellement, le temps scolaire est réparti sur 4 jours d'accueil des élèves à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi et selon les horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h30. Nous devons nous prononcer sur la reconduction de cette organisation scolaire ou en changer en précisant les nouvelles modalités applicables à la rentrée 2024 avant le 15 mai 2024.

Conserve-t-on l'organisation du temps scolaire actuel ?

Résultats du vote :

Oui : à l'unanimité

Non :

Abstention :

M. Viguier trouve regrettable que le délai imparti soit si court et ne permette pas une consultation de l'ensemble des parents d'élèves.

#### 5. Actions et projets de classe réalisés depuis le premier conseil d'école

- Collecte de la banque alimentaire du 20 au 24 novembre qui a été une fois de plus couronnée de succès, la générosité des familles étant au rendez – vous. Mme Guillet, responsable du CAES nous indique que lors du dépôt de la collecte de Juniville au centre général , le constat a été fait d'une grande générosité et des remerciements lui ont été adressés par les dirigeants de la banque alimentaire.
- Le spectacle intitulé la nuit des jouets du théâtre Mariska proposé aux élèves de PS au CE1 au cours de deux séances le vendredi 24 novembre : un spectacle dont la thématique a été sélectionnée en raison de la proximité de Noël, très beau spectacle durant lequel les élèves sont sollicités.
- Le jeudi 7 décembre, Animations Valodéa :  
\_sur le tri et le recyclage pour les classes de CP, CE1, CE1-CE2

\_ et sur ça coule de source pour la classe de CM1

Ce sont des animations adaptées à l'âge des élèves et d'une grande utilité dans la vie quotidienne des élèves. M. Averly précise que ces animations sont gratuites pour les écoles mais que ce sont les collectivités qui les financent.

- Le téléthon, le vendredi 8 décembre, a permis de collecter 403 euros grâce à la vente d'objets fabriqués par les élèves et des dons de familles venues assister au lâcher de ballons. L'équipe enseignante remercie la commune de Juniville pour le financement des ballons biodégradables. Les classes de GS au CM2 ont relevé avec brio le défi course comptabilisant à elles 8 pas moins de 296 km parcourus. Un grand bravo aux élèves et à leur famille pour leur générosité encore une fois.
- La vente de chocolats pour Noël a permis de financer en totalité par la coopérative scolaire le goûter de Noël . L'équipe enseignante remercie l'association les Ecoliers Verlaine pour les livres et bonbons offerts à chaque élève lors de la venue du Père Noël le vendredi 22 décembre.
- Le mardi 9 janvier, les élèves du CE2 au CM2 ont assisté à un spectacle en anglais à la salle des fêtes de Juniville . Nous remercions la commune de Juniville pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes.
- Le mardi 16 janvier , animations Valodéa sur le compostage pour les classes de CE1 et CE1-CE2.
- Du 29 janvier au 2 février, les classes de CE2 et de CM1 se sont rendus à Nanchez – Prénovel dans le Jura pour y vivre une classe de découverte sous le signe d'activités sportives et culturelles sans neige. Il y a eu des problèmes de comportement le soir après la veille de la part des élèves .
- La collecte des pièces jaunes qui s'est clôturée le vendredi 2 février a permis de collecter 8 kg de pièces jaunes.
- Le jeudi 14 mars a eu lieu le défilé du carnaval des élèves de maternelle dans les rues de Juniville jusqu'à la MARPA . Les résidents et les enfants de la crèche étaient aussi déguisés. Mme Monnet remercie les parents pour leur accompagnement. Il faudrait faire une information auprès du Junivil'infos et d'illiwap.
- Les 4 classes de cycle 1 bénéficient d'une animation par Mlle Devillers de conte en tissu. Mme Monnet remercie la commune de Juniville de lui permettre de venir à l'école.
- Le jeudi 21 mars, une présentation du permis internet a été faite auprès des élèves de CM2 du pôle scolaire par le gendarme Hemelsdael. D'ici la passation de ce permis, les élèves vont travailler afin d'acquérir les bons réflexes numériques.
- Lundi 25 mars, la pellicule ensorcelée est venue présenter 5 courts métrages à 5 classes ( MS, GS, CP, CE1, CM2) avec 5 techniques d'animation différentes. Tous nos remerciements à la commune de Juniville pour la mise à disposition gracieusement de la salle des fêtes.
- Le vendredi 29 mars, l'ensemble des élèves de CM se rendront au musée Guerre et Paix à Novion Porcien.
- Le jeudi 4 avril : les élèves du CP au CM2 encourageront les coureurs cyclistes lors de leur passage à Juniville.
- Le samedi 7 avril à 17h aura lieu le vernissage de l'exposition sur le thème des jeux olympiques au musée Verlaine. Il s'agit de montrer ce qui a été réalisé en arts plastiques par toutes les classes du pôle scolaire mais également dans le temps périscolaire de Juniville et de Poilcourt Sydney.
- Le mardi après- midi 4 juin aura lieu au COSEC de Juniville le bal folklorique pour les classes de CP , CE1, CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 en la présence d'un orchestre les folles cadences.
- Le dimanche 9 juin aura lieu la deuxième édition d'une marche pour collecter des fonds pour financer les classes de découverte.

## 6. Questions diverses

- L'an dernier, ainsi qu'au conseil d'école précédent, nous avons questionné l'absence de lumière devant le portail. Nous n'avons pas eu de réponse. Pouvez-vous nous dire si une solution est envisagée ? *L'installation par la commune de Juniville n'est pas possible en raison du coût très élevé. Par contre, la demande a été prise en compte par la CCPR pour les travaux et investissements 2024. L'installation est plus compliquée que prévue car il faut une seconde alimentation pour le spot, celle – ci ne pouvant se faire en se branchant sur l'installation du portail électrique et du visiophone.*
- Suite au conseil d'école du 7 novembre, les subventions pour les projets scolaires ont-elles été arrêtées ? D'autres subventions ont-elles été sollicitées pour couvrir les frais des voyages ? *L'ensemble des projets a retenu un avis favorable de la part de la CCPR . Ainsi, la CCPR subventionne à hauteur de 8435 euros pour cette année scolaire avec un réajustement financier de la subvention pour la sortie au musée Guerre et Paix suite à une erreur dans le devis pour le transport . De tous les pôles scolaires , c'est le pôle scolaire de Juniville qui obtient près d'un tiers du budget dédié aux 14 pôles scolaires. Ceci souligne l'engagement et le dynamisme de l'équipe pédagogique. Les enseignantes ayant sollicité ces subventions remercient vivement la CCPR pour son soutien financier indéfectible, soutien sans lequel la part des familles serait trop onéreuse et conduirait à ne plus mener de telles classes de découverte et sorties scolaires. Les enseignantes de cycle 3 tiennent à remercier d'autant plus le réajustement financier pour la sortie au musée Guerre et Paix. Concernant d'autres subventions, les 3 classes de découverte ont déposé un dossier de classe pour lesquels nous n'avons pour l'heure aucun retour. Les 3 classes de découverte ont aussi déposé un dossier auprès du fonds pour la biodiversité qui a statué en janvier par l'octroi d'une subvention de 500 euros pour chaque classe de découverte. Une dernière action pour collecter des fonds aura lieu le dimanche 9 juin : une marche printanière dont le départ se fera cette fois- ci au musée Verlaine avec comme pour la première marche une participation s'élevant à 4 euros pour chaque adulte participant. En espérant voir les familles nombreuses pour partager ce moment convivial. Les enseignantes porteuses des projets de classe de découverte ont toujours eu à cours de réduire au maximum la participation des familles en réduisant le coût financier de départ ( ex : prise en charge d'activités sans animateur ), en remplissant des demandes de subventions ( formulaires différents pour chaque organisme, restitution sous forme d'envoi de documents, de carnets de bord, de factures ou encore de film de présentation) mais également en proposant des actions pour lever des fonds ( ex : tombola 100% gagnante, marche, vente de bougies, de brochettes de bonbons, mécénat, ...) Les familles ne peuvent pas imaginer le temps personnel consacré pour mener à bien ces actions très chronophages qui à la base ne font pas partie des missions d'un enseignant. A titre indicatif, les coopératives scolaires des 6 classes partant en classe de découverte participent à hauteur de 8255,26 e ( Jura = 2500 e, Haybes= 2447,76 e et Giffaumont = 3307,50 e). M. Etique informe que l'assemblée nationale a voté en février pour la création d'un fonds de classes de découverte à partir de deux nuitées.*
- Y a-t-il eu des réactions des enfants suite à l'annonce de la fermeture de classe et à la vue des banderoles ? La Comcom a-t-elle effectué d'autres démarches que le courrier de Monsieur Averly en janvier 2024 ? *Il n'y a pas*

*eu de réaction manifeste de la part des élèves suite à l'annonce d'une fermeture de classe et la pose des banderoles.*

- *Certaines annonces ont été faites lors des vœux des communes par Monsieur Averly. Où en est le projet des travaux de rénovation de l'école ? Comment seront-ils organisés ? Est-il possible d'organiser une réunion spécifique à ce sujet ? M. Averly indique qu'il y a plusieurs phases dans la mise en œuvre des travaux et que cela prend du temps. L'architecte propose différents degrés de travaux . Il faut se questionner sur où on place le niveau de curseur de l'ampleur des travaux. De plus, pour l'heure, il n'y a pas d'assurance pour l'obtention des subventions demandées . C'est pourquoi, il n'y aura pas de travaux pour 2024 . La durée de 2 mois est trop courte durant l'été pour envisager ceux – ci sereinement . Mme Godon indique qu'elle est la plus ancienne des RPE et que les travaux sont repoussés d'année en année sans rien ne soit fait dans un pôle scolaire vieillissant. M. Averly ajoute que fin juin aura lieu une réunion avec le ou la DASEN pour en rediscuter.*
  
- *Depuis plusieurs années nous sollicitons la Comcom pour assister à un repas à la cantine, sans succès. Pouvons – nous organiser ceci ? Des plaintes concernant la qualité et la quantité des repas nous sont remontées. Le four tomberait parfois en panne, une solution a-t-elle été trouvée ? Y a-t- il beaucoup de contenu d'assiettes jeté ? Comment sont gérés les déchets alimentaires à l'école ? Pour la quantité des repas, il y a un grammage régi par la loi et on ne peut pas proposer un repas en dessous de ce grammage. La société Agricyclage collecte les bio déchets , donc les restes alimentaires sont par la suite revalorisés. Il y a donc un cercle vertueux. Concernant la qualité, il y a un cahier des charges à respecter avec des produits locaux. Concernant le four, il est tombé en panne une seule fois. La CCPR a fait rapatrier un four prêté par API . Les élèves ont donc mangé chaud mais avec un délai de retard. M. Etique propose aux représentants des parents d'élèves de faire remonter les problèmes de façon précise. Mme Debeusscher donne des exemples : les pâtes pas cuites ou trop cuites, le riz croquant, trop de sauce, l'identification de la viande impossible car noyée dans la sauce. La venue des RPE ne peut pas être inopinée pour des raisons de sécurité, la société API souhaitera être présente ce jour-là. Il n'y a pas de refus de la part de la CCPR d'organiser cette venue et pour autant cela n'a pas encore été fait. M. Etique estime qu'il est difficile de juger sur un repas et que c'est une demande qui a été faite également dans d'autres écoles. Mme Debeusscher voit cette venue plus comme un temps d'observation pour échanger, en discuter. M. Averly évoque également le plan vigipirate et dit que sur le fond il n'est pas contre une visite et qu'en cas d'allégement, cela pourra être plus envisageable. La demande a bien été entendue par la CCPR.*
  
- *Des carrés potagers existent dans l'enceinte de l'école. Y a-t-il des projets de jardinage prévus ? Les biodéchets pourraient servir d'engrais. Ces carrés sont assez petits et avec de la terre qui ne permet pas de faire pousser. Dans le projet d'aménagement des espaces du pôle scolaire présenté par M. GUILLAUME Morgan, ancien responsable CCPR du pôle scolaire de Juniville , la CCPR avait prévu, il y a deux ans, l'installation de bacs plus grands à raison d'un par classe sur la partie pelouse entre la salle d'évolution et la passerelle. Nous sommes donc*

*dans l'attente de cette installation pour mener à bien de tels projets. Et il y a plus de cinq ans, l'installation d'un récupérateur d'eau couplée à l'installation de gouttières à l'abri de jardin dans la première cour de récréation avait été demandée et octroyée par la CCPR sans réalisation effective depuis. Concernant les biodéchets, ils sont déjà pris en charge. Mme Guillet demande si l'équipe enseignante serait d'accord pour qu'un agriculteur avec de la terre en apporte pour rempoter les carrés potagers et permettre ainsi leur utilisation.*

- Nous avons constaté une baisse du nombre de panne de chauffage cette année. Toutefois, la seconde était évitable car liée à l'absence de gaz dans la cuve. Comment est géré l'entretien ? *C'est Dalkia qui pourvoit au réapprovisionnement en fonction des alertes reçues. Une livraison devait être faite durant les vacances de Noël mais n'a pas été effective.*
- Les APC sont très appréciés des enfants et des parents car ils passent des moments privilégiés avec leur enseignante. Certains parents de fratrie évoquent toutefois les difficultés de déplacements répétitifs lorsque l'un des enfants va aux APC, car cela leur demande de récupérer un ou plusieurs enfants à 16h30 et d'autres à 17h30. Y a-t-il une possibilité d'organisation en amont pour regrouper les fratries ? *Les propositions d'APC sont faites dans l'intérêt des élèves et de leurs besoins. L'équipe enseignante est attentive aux fratries mais également, dans la mesure du possible et au regard des APC proposées, aux élèves issus des mêmes villages permettant aux familles de s'arranger si besoin. Toutefois, l'équipe ne propose pas d'APC à l'ensemble d'une fratrie s'il n'y a pas de besoins pour chacun des enfants de cette fratrie. Enfin, même si cela est regrettable pour l'élève, l'équipe sait entendre que le fait de venir rechercher leur enfant à l'issue des APC n'est pas possible et qu'il entraîne une non participation à celles – ci. En tant que représentants des parents d'élèves, vous pouvez inviter les familles à faire du ramassage post-APC.*
- Lors du précédent conseil d'école, vous avez conseillé aux parents de solliciter directement les enseignantes en cas de difficultés. Récemment, des parents sont revenus vers nous avec le sentiment de ne pas avoir été entendus après avoir effectué cette démarche, notamment lorsque le climat de bienveillance est interrogé. Nous sommes nous même en difficultés pour leur répondre. Que faire ? *Tout d'abord, une telle question ne portant pas sur l'ensemble des classes ne devrait pas attendre un conseil d'école pour avoir une réponse. Mme Fiquémont rappelle qu'elle est présente à la grille à toutes les entrées et sorties, toute la semaine et qu'elle n'a jamais refusé de recevoir une délégation sur son temps de décharge. Tout comme l'année dernière, lors du deuxième conseil d'école au sujet des APQ, ce type de questions diverses avec un nombre de parents et leur identité indéterminés est flou et instaure un climat de défiance délétère. Concernant le sentiment de ne pas avoir été entendus, il faut distinguer l'absence d'écoute de la part de l'enseignante du non partage du même ressenti. Parents et enseignantes ont le droit de ne pas partager le même avis. Un parent ne peut pas dire qu'il n'a pas été entendu dès lors que l'enseignante n'a pas accédé à sa demande ou ne partage pas le même point de vue. Concernant l'aide que vous pouvez apporter en tant que représentants des parents d'élèves, conformément au code de*



*l'éducation, vous pouvez proposer qu'un représentant des parents d'élèves accompagne le parent qui doit en informer l'enseignante. Mme Fiquémont regrette qu'il n'y ait pas parmi les questions diverses ou points à aborder des représentants des parents d'élèves un passage qui souligne l'investissement de l'équipe pédagogique tout au long de l'année à travers la participation à une foule d'actions de solidarité, de projets, de sorties, de classes de découverte. En tant que directrice, Mme Fiquémont remercie ses collègues pour la richesse des instants qu'elles font vivre à leurs élèves et leur témoigne toute sa satisfaction de pouvoir travailler au sein de cette équipe dynamique. Mme Palloteau précise que ce sont des propos ou des cris d'enseignantes à l'égard d'élèves qui ont été portés à la connaissance des RPE alors même que le pôle scolaire n'est pas à Croix Rouge. Mme Sauvage explique que, dans sa classe, la prise en charge de tous ses élèves implique des aménagements spécifiques dans la classe, dans la façon d'enseigner et impacte les conditions d'apprentissages de tous les élèves notamment en cas de problèmes de concentration, d'attention, de respect des règles. Mme Nivelles ajoute qu'il y a des profils d'élèves peu faciles à impliquer de façon réelle et efficace dans leur scolarité. Mme Fiquémont donne deux exemples du jour où des parents d'élèves auraient pu dire qu'elle crie sur les élèves alors même que son intervention ferme auprès de l'enfant avait pour but de faire respecter le règlement intérieur. Elle ajoute que depuis peu la suspicion et la remise en question de la légitimité réglementaire de sorties-actions-projets sont quotidiennes de la part des parents et qu'il faut se justifier pour tout et tout le temps. Mme Galhaut confirme le fait de devoir recadrer les élèves en raison d'un manque de respect ou d'éducation de ceux-ci. M. Viguier conclut en disant que les RPE ont été tentés de lister tout ce qui est fait au pôle scolaire et que même si parfois l'une de leurs questions vient chatouiller l'équipe enseignante, les RPE ont bien conscience de ce qui est réalisé par les enseignantes.*

En l'absence d'autres questions, la séance du conseil d'école est levée à 20h 25 .

Date : 28 /03/2024

Signature des secrétaires de séance :